

9

Limousin

6229

PAGES SOCIALISTES

CAROLUS FREDDI

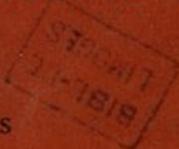
[Alfred Charles - Lavanzelle]

DE L'IDÉE RÉVOLUTIONNAIRE

LA JOURNÉE DE HUIT HEURES

Avant-propos de Laurent TAILHADE

PRIX : 5 CENTIMES



PARIS

L'Émancipatrice, IMPRIMERIE COMMUNISTE
3, Rue de Pondichéry (15^e Arr.)

1905

15962

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

PHYSICS DEPARTMENT

RESEARCH REPORT

NO. 100

~~6229~~ 6229
PAGES SOCIALISTES

CAROLUS FREDDI

15962/9
ex. 1

CB 38700012423941

DE L'IDÉE RÉVOLUTIONNAIRE
LA JOURNÉE DE HUIT HEURES

BIBL. DE
LIMOGES

Avant-propos de Laurent TAILHADE

—♦♦♦—
PRIX : 5 CENTIMES

1707/uv
16p



PARIS

L'Émancipatrice, IMPRIMERIE COMMUNISTE

3, Rue de Pondichéry (15^e Arr.)

—
1905

B. M. Limoges	
Entrée	6.229
	15.962/uv.9
Cat. déc.	
Sect ^{mn}	lin.

AMANT PROPOS

Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page.

Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page.

Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page.

AVANT PROPOS

Il serait oiseux et même un peu ridicule de présenter au public limousin le jeune auteur des Pages Socialistes. En attendant qu'il ait réalisé la conquête de Paris, centre légitime de ses ambitions, Carolus Freddi s'est fait noblement connaître dans son pays et n'a pas tardé, malgré l'adage imbécile, à y devenir prophète.

Le pseudonyme qu'il adopte aujourd'hui masquera très imparfaitement, aux yeux de ses compatriotes, la curieuse, la vivante physionomie de cet indépendant qui, libéré des préjugés de caste et de fortune, guerroye, avec un emportement juvénile et mène en tirailleur le bon combat de l'armée socialiste.

La vie entière de Carolus Freddi fut un acheminement vers la lutte esthétique ou sociale, une conquête de sa personnalité dans un milieu capitaliste et bourgeois qui ne l'aidait en aucune façon à développer son caractère.

De bonne heure, Freddi abandonne les études clas-

siques dont le calme paraît fade à son esprit aventureux. Détestable élève, ou pour mieux dire inappliqué, tandis que ses petits camarades se livrent à la gymnastique de la syntaxe et des conjugaisons, il rêve à des pièces de théâtre buissonnières dont il échafaude les scénarios.

A son retour de Janson, il rentre chez son père dont les ateliers ne sont pas les moindres de la « cité lémovique ». Tout en apprenant le commerce et le maniement des forces industrielles, son intelligence attentive et clairvoyante s'assimile promptement l'âme ouvrière. Cependant la Muse ne perd pas ses droits. Employé dans la maison paternelle aux heures de travail, il consacre ses loisirs aux choses dramatiques. Il écrit des saynètes et prépare des tragédies.

En Allemagne, où les siens l'envoient afin d'étendre ses connaissances techniques, Carolus Freddi apprend la langue, se familiarise avec Gœthe, Heine, avec les poètes et les penseurs. Il comprend le « surhomme » de Nietzsche et se dit à lui-même : « Pourquoi pas ! »

Mais fidèle à son goût de recherches économiques, il étudie en même temps avec jerveur et précision les doctrines allemandes sur les questions de salaires, les syndicats, les groupements de travailleurs.

En 1900, il habite Paris. Petit employé dans une maison de commerce, cet hoir de millionnaire connaît tous les dégoûts impliqués dans le service d'un mercanti. Néanmoins, son effort n'est pas entièrement perdu ; une fois les volets clos et sa besogne terminée, il va au théâtre, s'enivre de thèses ingénieuses et de fortes déclamations. Il ne tarde guère cependant à

quitter le noir emporium où s'étiolait sa verdeur. Encore une fois il retourne chez son père et — qui le croirait ? — travaille quelques mois dans ses bureaux. L'emploi de rond de cuir n'étant pas fait pour lui, son humeur bientôt le pousse en Amérique. Il y séjourne, visite les capitales babyloniennes des Etats-Unis : New-York, Philadelphie, Chicago. Il s'intéresse aux mœurs ; il apprend le négoce formidable du Nouveau-Monde, fréquente les « rois » du Marché, les Pierpont Morgan, les Carnegie, les Rockefeller, et revient en France de nouveau, pour aider son père, mais pourvu, cette fois, d'un bagage d'instruction positive et des notions exactes que seule peut conférer la Vie.

Cette année, au mois d'avril, quand les rameaux bourgeonnent et que l'espérance fleurit au cœur des hommes de vingt ans, il abandonne pour toujours la librairie insigne de sa ville paternelle. Tout entier il entend s'adonner aux lettres qu'il chérit, à la cause du peuple, que sa situation et le malheur envié d'être fils de capitaliste l'empêchait de défendre comme il aurait voulu.

Héritier d'un gros industriel, il témoigne d'un courage civique peu vulgaire ; il répand, sous son nom, à Limoges, une brochure, « Le Contre-Maître », que le Socialiste du Centre, organe du parti révolutionnaire, et le Réveil du Centre, feuille de l'inconnu député Labussière, ont la couardise de ne point annoncer.

Demain, peut-être, le nom de Carolus Freddi, mais traduit alors dans le plus pur français, tentera la bienveillance des collègues électoraux. En attendant

l'heure fatidique, l'artiste véhément et sincère qu'il est par dessus tout ne chôme pas un seul instant. Il apporte aux directeurs parisiens, une admirable tragédie sociale qui ne tardera pas à voir le jour et qui, sous ce titre : « Les Deux Mondes », met en scène l'éternel conflit du patron et du salarié. Il offre à Malato captif l'hommage d'un poème libertaire. Il compose une satire politique où brille à la fois l'humour de Swift et la verve gauloise des essayistes de la Réforme, Passerat et Bonaventure Des Périers. La jeunesse pourtant rit, çà et là, dans ses compositions. Par manière de fantaisie, et dérogeant avec bonheur à l'austérité de ses travaux, Carolus Freddi ordonne des vers exquis, des chansons, des petits poèmes, des bluettes de forme plus correcte, mais d'un ton non moins léger que les meilleures d'Edmond Rostand.

Les « pages » qu'il offre ici à la curiosité des lecteurs sont des pages de combat. Il ne m'appartient pas de les vanter car elles brillent d'un suffisant mérite pour n'avoir aucun besoin d'introducteur. Carolus Freddi aurait pu se contenter d'être un fils de famille. Il préfère noblement être fils de ses œuvres. Les analectes qu'il donne aujourd'hui, les robustes essais, gerbe d'avril, assemblées au début de la carrière, présagent à sa maturité des fruits lourds de sève, les plus fécondes et les plus riches moissons.

Laurent TAILHADE.

Paris, le 25 septembre 1905.



Carolus Fredrik

UNIVERSITY OF CHICAGO

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
DEPARTMENT OF CHEMISTRY
540 SOUTH EAST ASIAN AVENUE
CHICAGO, ILLINOIS 60607
TEL: 773-936-5000
FAX: 773-936-5000
WWW: WWW.CHEM.UCHICAGO.EDU

BIEL-DE
LUGGES

DE L'IDÉE RÉVOLUTIONNAIRE

Plus d'un orateur croit à l'utilité de l'exagération pour la bonne défense d'une cause, ce qui peut parfois servir ses principes et trop souvent lui-même auprès d'une foule qu'il prend au dépourvu et qui, par avance, se trouve acquise à ses idées, mais quel n'est point le retour d'une pareille manœuvre pour celui qui mûrit la parole qu'il vient d'entendre et la pèse dans tout son absolutisme ? Pour lui, c'est la condamnation des théories émises, théories qu'il aurait pu accepter mais dont il se méfie par le fait même qu'on s'est cru obligé de lui mentir. Cet homme échappera au lendemain souvent fâcheux d'une ardeur généreuse, quant à l'autre qui n'a pas eu un même sang-froid, un même approfondissement de la pensée, il pourra subir la douloureuse conséquence d'avoir cru au néant qu'enfermait une phrase sonore.

L'orateur, d'autant plus coupable qu'il se sait couvert par la confiance, se trouve dans tous les rangs, depuis le légitimiste jusqu'au libertaire, et il se trouve même être le légitimiste ou le libertaire selon que

l'une ou l'autre opinion peut mieux servir son intérêt personnel ; au besoin, il fera descendre la foule dans la rue, drapeau blanc ou drapeau noir en tête, il l'excitera à la révolte ; le gouvernement du drapeau tricolore ou du drapeau rouge ne s'estimera peut-être point satisfait ; il voudra réprimer et tandis que l'orateur blanc ou noir regardera l'épouvantable mêlée, ceux qui auront eu foi en lui, mourront pour une cause qu'ils croyaient juste.

Cet orateur répandra partout l'idée de révolution ; il fera naître un tel esprit, qu'une classe de la société ne se révoltera plus contre une autre, par un besoin de réformes, mais pour le bon plaisir de se révolter ; l'orateur ne dira point à ceux qui l'écoutent qu'il serait peut-être un moyen de conciliation de prime abord entre les parties engagées, ensuite par l'appui du législateur ; il voudra la bagarre et l'émeute parce que seules, à son avis, elles pourront le mettre en évidence. Une tache de sang sera pour lui quelque chose à effacer tandis qu'une entente arrêterait tout son travail. C'est l'histoire du juge qui veut avoir de quoi juger.

Mais, en dehors de l'impulsion que donne l'orateur, si une foule, mue par une même pensée, se dirige vers un même but, avec l'intention d'obtenir une faveur ou la mise en exécution d'un droit qui lui revient ; si cette foule marche pacifique vers celui qui peut la soulager, elle a droit au respect ; l'idée qui la meut est, en fait, purement révolutionnaire, puisqu'il n'y a point attente de l'accomplissement d'un desideratum par la voie évolutionniste, qui est la marche dans un sens ou dans l'autre dont l'initiative revient

au dirigeant, mais c'est là un système de révolution contre lequel nul homme de cœur n'a le droit de s'élever.

Cette foule se sera rendue imposante par sa manifestation grandiose, et son calme, en lui conquérant beaucoup d'estime, pourra lui être d'un puissant secours ; mais si elle emploie la violence, et s'il plaît au parti opposé d'empêcher une telle mesure, nous tomberons dans ce heurt d'où résultera l'effusion de sang, des sanctions exagérées par le parti victorieux et des retours qui influenceront de la façon la plus néfaste sur la mise en pratique de l'idée généreuse.

Ce n'est point en divisant les esprits que l'on peut parvenir à une perfection sociale, puisque le socialisme est en son essence un concordat entre tous les membres de l'espèce humaine. Mais il faut reconnaître que si une foule pacifique est arrêtée dans son élan par la violence et qu'elle oppose sa force en second terme, elle aura l'excuse de la loi du talion et pourra à jamais entâcher celui qui lui a déclaré la guerre parce qu'il était le puissant et le fort, parce qu'il pouvait et même avait le devoir d'être généreux envers un plus faible que lui, en un mot, parce qu'il possédait les plus purs éléments pour la réalisation du problème social et qu'il s'est refusé à cette œuvre par fierté, par égoïsme, par esprit de secte, ou par esprit de caste.

Quel que soit le but dans lequel est employé la violence, il appartient de l'arrêter dans son premier essor, car la laisser se poursuivre est admettre son bienfait ; qu'il s'agisse de la masse ou de quelques ambitieux, qu'il s'agisse de Révolution ou de coup

d'État, ce qui, sous une forme différente, est d'un fonds absolument identique, chacun doit user de tout son pouvoir pour aboutir à la pacification dans le sens le plus social du mot.

En effet, plus l'on approfondit la chose, plus l'on éprouve de malaise à supporter des idées contraires aux principes humains mêmes ; on ne peut trouver dans la lutte qu'une aigreur de plus en plus profonde entre les parties ; blâmer la violence socialiste c'est serrer la main à ceux qui ne veulent plus connaître désormais la violence patriotique, à ceux qui, en un mot, veulent empêcher le crime, l'incendie, le vol, le pillage, et n'ont jamais été convaincus par l'axiome du Chancelier d'Empire, prince de Bismarck : « La force prime le droit ».

LA JOURNÉE DE HUIT HEURES

La Confédération du Travail a déclaré exiger à partir du 1^{er} mai 1906, la journée de huit heures pour ses adhérents.

Elle a fixé cette date, semble-t-il, pour son rapprochement des élections législatives, et l'influence qu'il est possible aux populations ouvrières d'apporter sur le nouveau Parlement.

D'un autre côté, elle affirme ne compter que sur elle-même, et devoir répondre au refus probable du patronat par une grève générale, dût-il même en résulter l'émeute et les journées sanglantes.

La Confédération du Travail se trouve en pouvoir sur l'immense majorité du Prolétariat, dont sa volonté est issue, et les prolétaires qui n'ont point cru devoir y adhérer sont à même de partager les mêmes intérêts, d'où sa toute-puissance et son rôle prépondérant sur les affaires du pays.

Le Parlement trouve sa majorité dans les fractions socialistes, mais moins près de l'ouvrier, abandonne les questions premières pour s'adonner aux autres,

tel le *Repos hebdomadaire*, qui est d'un but excellent, mais ne doit être que tel ou tel chapitre d'une loi complète du travail.

Le besoin de cette loi se fait d'autant plus sentir qu'il est prouvé par les leçons de l'Histoire que les attermoiements en matière politique n'ont jamais apporté que les désordres et l'insécurité de l'Etat.

Il appartient à un Parlement soucieux de ses devoirs de la créer au plus tôt et de s'allier solidement aux vues de la Confédération du Travail, afin d'apporter le calme dans un régime socialiste établi.

Il appartient à ce Parlement de considérer que chaque ville française présente plus ou moins de chances de réussite pour le but de la Confédération, selon qu'elle est plus ou moins ouvrière, ou que ses éléments se trouvent d'un esprit plus ou moins avancé. Permettre par l'ingérence à la force ou à la volonté tenace d'agir, n'est pas moins que créer la concurrence impossible, et la faillite de l'industrie dans les agglomérations ouvrières, de fait, la mise à pied de ces agglomérations mêmes qui devront chercher un nouveau gagne-pain.

La loi de Huit Heures s'impose non seulement par le besoin de bien-être que crée le Progrès, mais par l'introduction de la machine en France, et le renvoi de travailleurs, qui trouvent d'autant moins une occupation que l'industrie nouvelle a sa sphère dans un autre pays.

Cette loi devra être accompagnée, d'un côté par des droits de douane pour la protection du salaire donné contre les industries à bon marché de l'étranger, d'un côté par une solide association ouvrière internationale

permettant la plus possible unification des salaires et la suppression même de ces droits de douane.

Il serait préférable de compter sur un congrès inter-parlementaire; mais l'œuvre du Tribunal de La Haye est-elle assez grande pour que l'on ne puisse préférer l'action ouvrière, et ce congrès, ne serait-il point une reproduction des Parlements qui traitent à l'instar des monarques et des petits industriels les questions d'à côté dans l'espoir d'échapper à la chose et pour tomber dans le pire?

On préfère à une bonne action les têtes coupées de 1793.

Il appartient au peuple d'enseigner la raison aux gouvernants.



L'Emancipatrice, 3, rue de Pondichéry, Paris. — 10095-9-05.
